

# Étude sur les méthodes de construction des prix de l'eau

Séminaire : De la durabilité économique à la durabilité sociale

3 décembre 2013 - Seyssins

2

## La Communauté de l'Eau Potable Pourquoi ? Comment ?

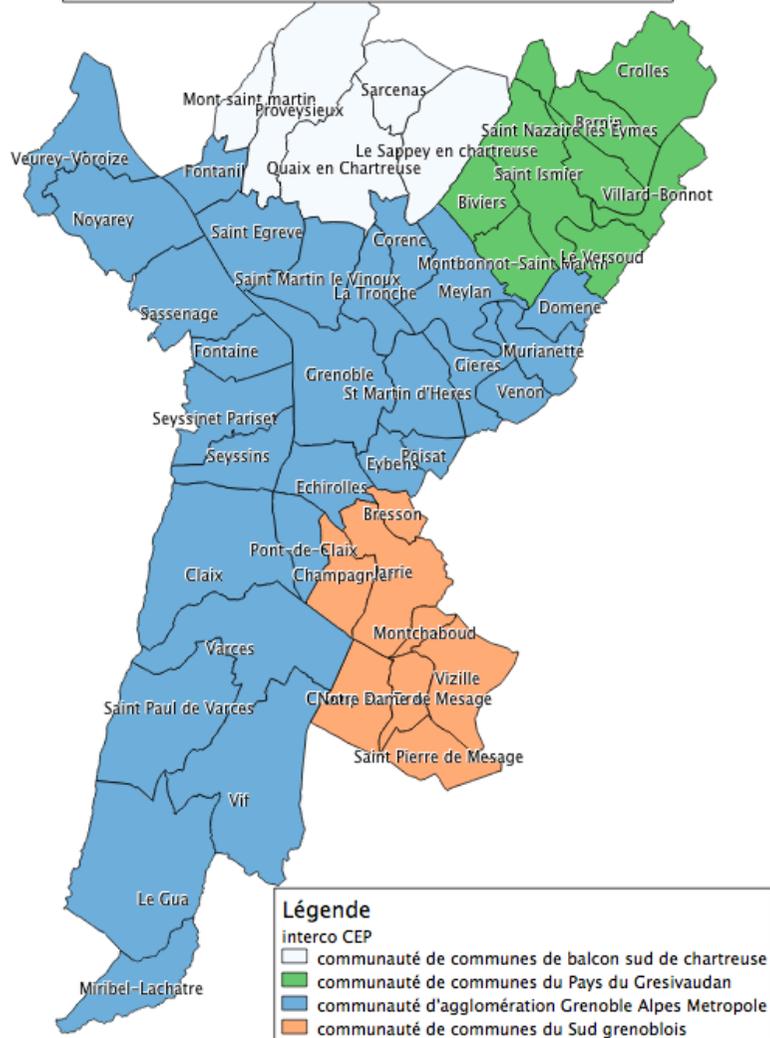
- Création en 2007 : « s'unir pour être efficaces », contribuer à un service d'eau durable, mieux intégrer les réflexions eau potable dans les documents d'urbanisme à différentes échelles (SCoT, PLU/ POS,...)
- Contribuer à la **solidarité** entre les territoires de la RUG, répondre aux demandes des adhérents, **partager l'information** et les expériences de chacun, **mutualiser, fédérer, coordonner**

### Saint-Martin-d'Hères

- Adhésion : partenaire de la CEP depuis 2007, adhérent financier depuis 2012
- Intérêt pour la collectivité
- réfléchir en commun plutôt qu'individuellement, échanger avec une diversité d'acteurs de l'eau locaux
- Accès à l'information : se positionner par rapport à d'autres services

# Une « recherche-action » sur la construction du prix de l'eau potable, pourquoi ?

Carte 1: Périmètre de l'analyse CEP  
2013/2014

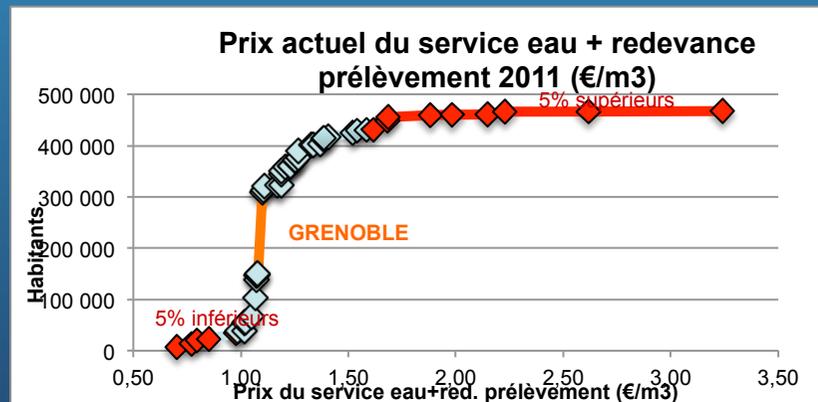


- **Origine du chantier** : bilan besoins ressources et plan de sécurisation
- **Déroulé du chantier** : photographie du prix de l'eau et des services (2009-2010), travail sur la reconstitution du coût réel des services d'eau (Directive Cadre Européenne 2000/60/CE)
- **2 objectifs** (50 services d'eau étudiés) : simuler le respect du principe de "l'eau paie l'eau", estimer l'acceptabilité sociale de ces hausses théoriques du prix de l'eau (durabilité sociale)
- **Une hypothèse à démontrer** : le changement d'échelle des services d'eau potable permet-il d'assurer durabilité économique et sociale des services ?
- **Recherche menée « pour » et « avec »** les services enquêtés au sein d'une plateforme d'acteurs : facilite l'harmonisation des pratiques de gestion, facilite la compréhension des enjeux

# Photographie des services d'eau étudiés

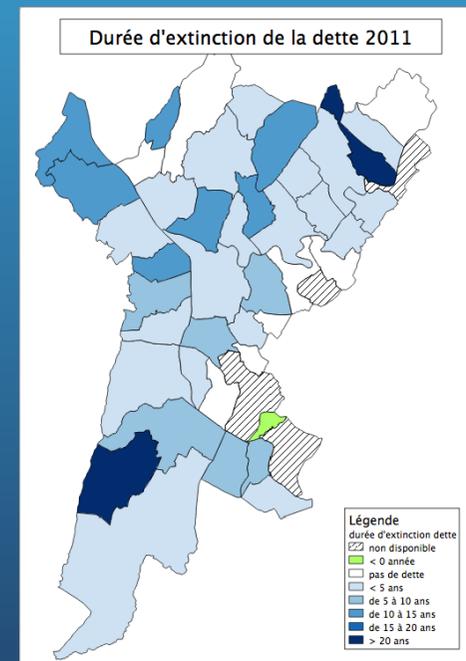
## En apparence .....

- Une bonne santé financière des services
  - Les recettes couvrent les dépenses (capacité d'autofinancement nette positive)
  - Une durée d'extinction de la dette acceptable
- Un prix de l'eau accessible ?
  - Un prix 120 m<sup>3</sup> TTC inférieur à la moyenne nationale
  - 50 % de la population enquêtée paie l'eau entre 1,07 et 1,19 HT €/m<sup>3</sup>



## Cependant .....

- L'analyse de la santé financière des services d'eau potable est insuffisante.
- Certains coûts ne sont pas pris en compte par les services (renouvellement du patrimoine, projets d'investissement, certains frais de personnel)



# Financement durable des services

## Méthodologie

5

### 1) Le financement du renouvellement du patrimoine et la gestion au coût complet

- Contexte : DCE , Cour des comptes
- Méthode: reconstitution du coût réel des services d'eau

<u>Coûts reconstitués</u>	Fonctionnement	Renouvellement (valeurs à neuf)	Investissement (PPI 2013-2017)
Coût n°1	Coût total consolidé employeur	Coût des ouvrages de production	Sécurisation
Coût n°2	Coût de location des bâtiments	Coût des réservoirs	Renouvellement réseau, GC et compteurs
Coût n°3	Coût d'utilisation des véhicules	Coût des canalisations par diamètres	Renforcement
Coût n°4		Coût des branchements	Création de réseau et CG
Coût n°5		Coût des compteurs	Innovation

### 2) Accès social à l'eau

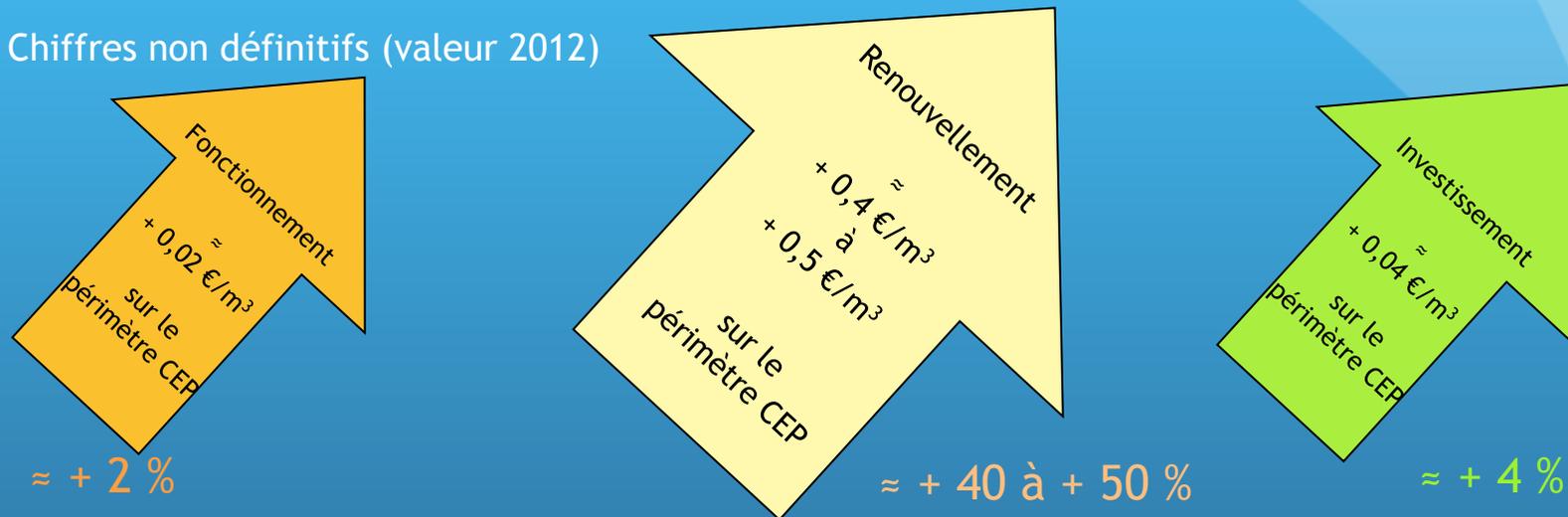
- Contexte : le service d'eau comme facteur de cohésion sociale, un cadre législatif en construction, des outils multiples à l'efficacité variée
- Méthode : estimation d'une facture de l'utilisateur incluant les besoins théoriques de fonctionnement, renouvellement et investissement

**Coûts reconstitués : montant de la facture théorique Eau + Assainissement TTC en fonction des revenus des ménages par communes (données INSEE)**

# Hausse théorique du prix de l'eau reconstitution du coût complet des services d'eau

## échelle « mutualisée »

\* Chiffres non définitifs (valeur 2012)



- Augmentation de 40 à 60 % du prix actuel
- Renouvellement : > 90 % des besoins de financement totaux
- Facteur de 1 à 4 entre la plus forte augmentation au niveau communal et au niveau mutualisé

Le changement d'échelle, une solution pour hiérarchiser les priorités en termes de besoins de financement dans l'espace et dans le temps (assurer la durabilité économique des services d'eau)

# Prix actuels et théoriques échelle individualisée « communale »

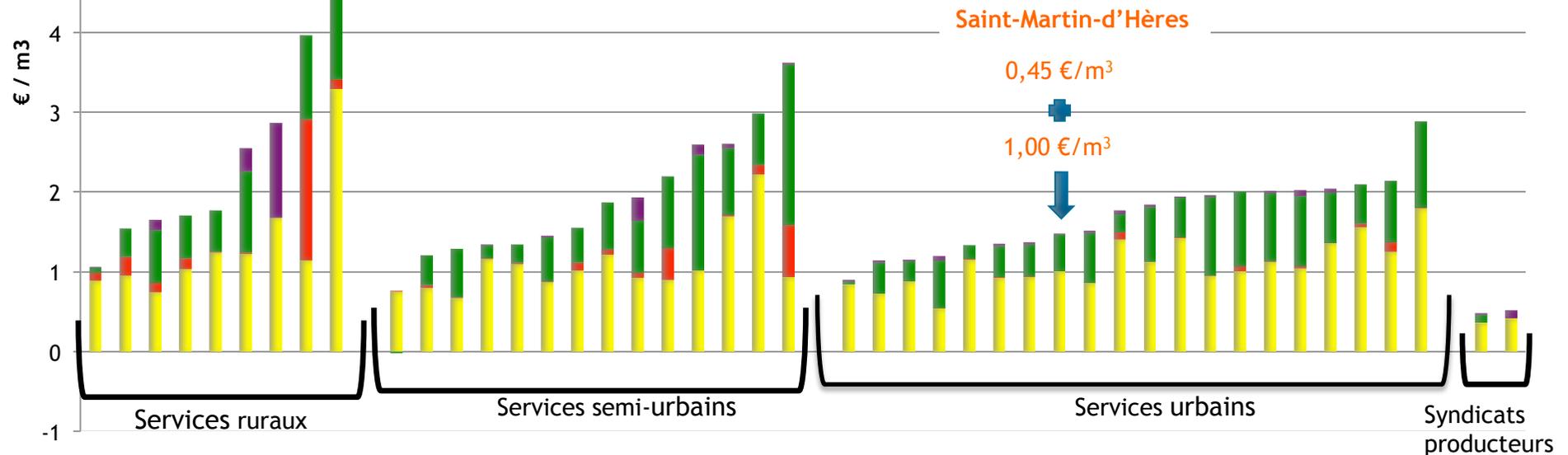
- Hausse Investissement
- Hausse Renouvellement
- Hausse Fonctionnement
- Prix moyen 2008-2010

## Hausse *théorique* du prix de l'eau en fonction des disponibilités financières des services (2008-2010)



Augmentation de 0 à 60% pour 1 service sur 2

Augmentation de 100 à 200 % du prix de l'eau pour 9 services



# Prix actuels et théoriques vision des usagers

■ Prix théorique 120 m<sup>3</sup> TTC/mois  
(2008-2010)

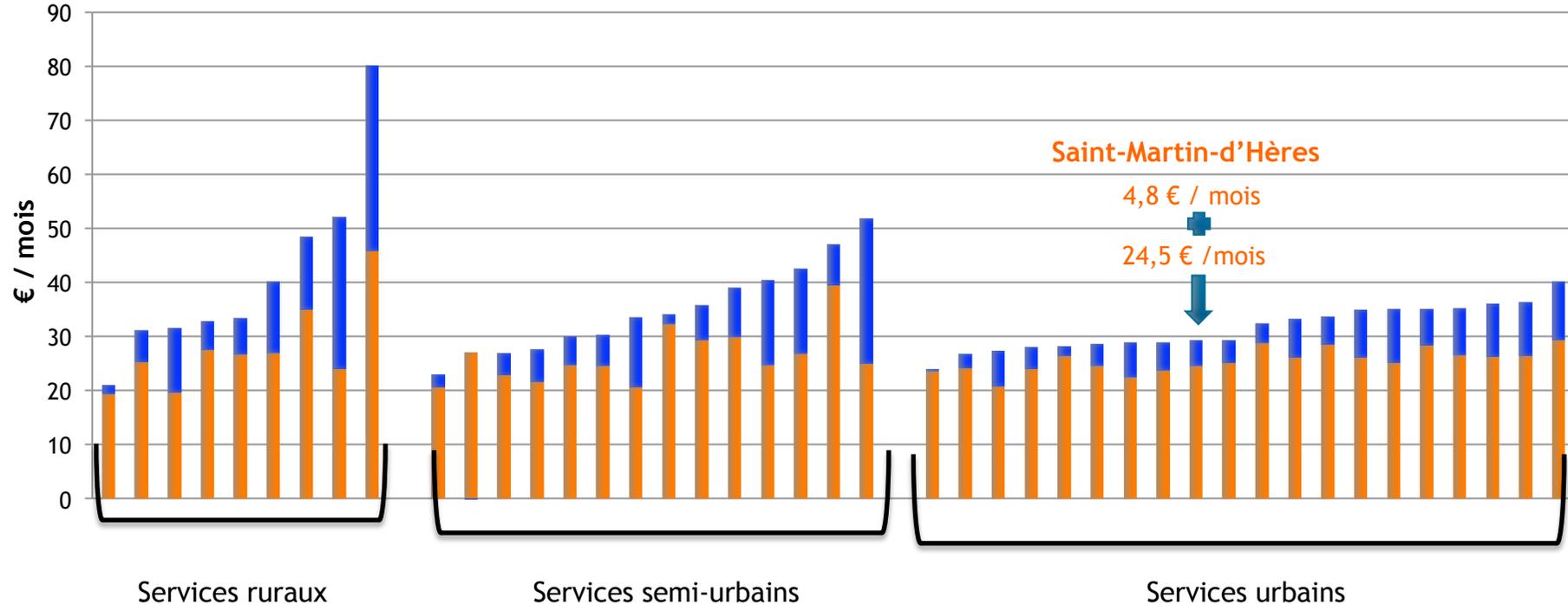
■ Prix 120 m<sup>3</sup> TTC/mois (2008-2010)

## Impact du coût complet (fonctionnement, investissement, renouvellement) sur la facture mensuelle (2008-2010)



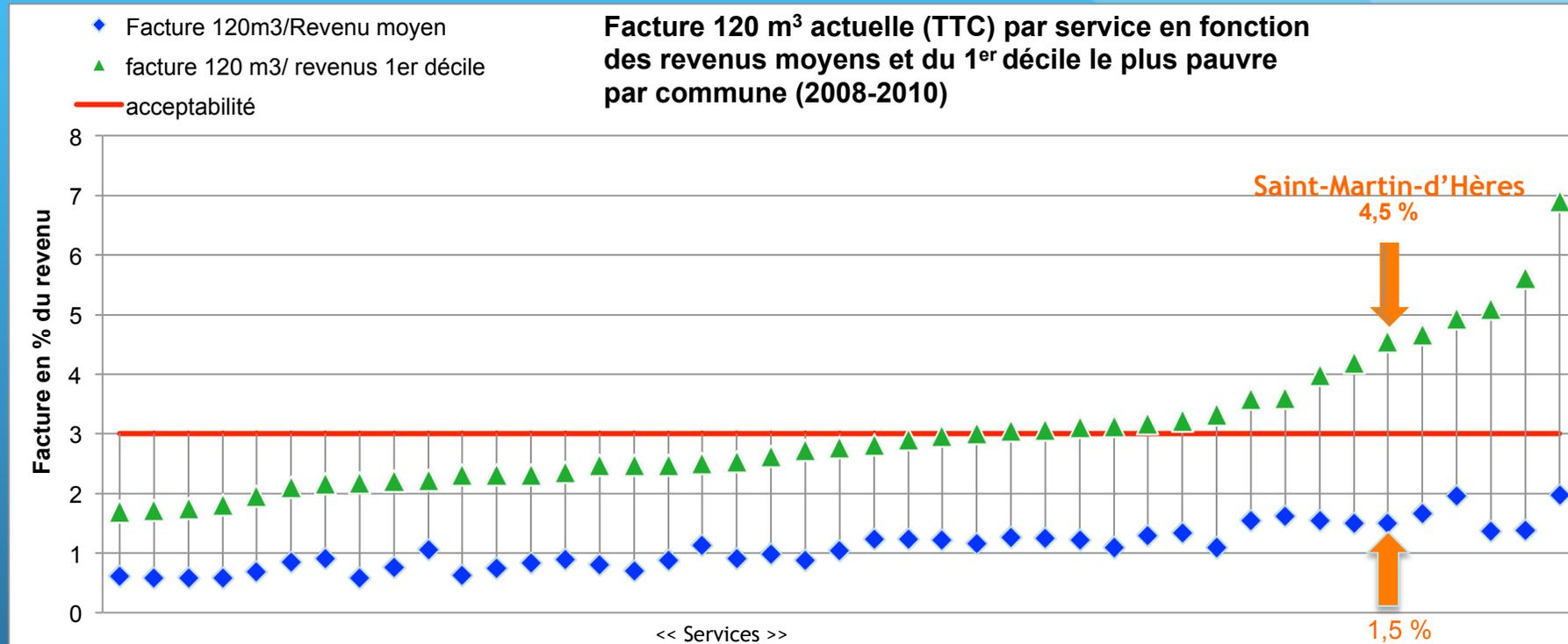
*Actuellement, factures d'eau et d'assainissement  
comprises entre 20 et 45 €/mois.*

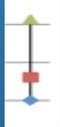
*Hausse **théorique** = facture supérieure à 45 €/mois pour  
5 services*



# Acceptabilité sociale des prix actuels

## 9 échelle individualisée « communale »



à chaque «  » correspond un service  
(pas de pondération en fonction de la taille)



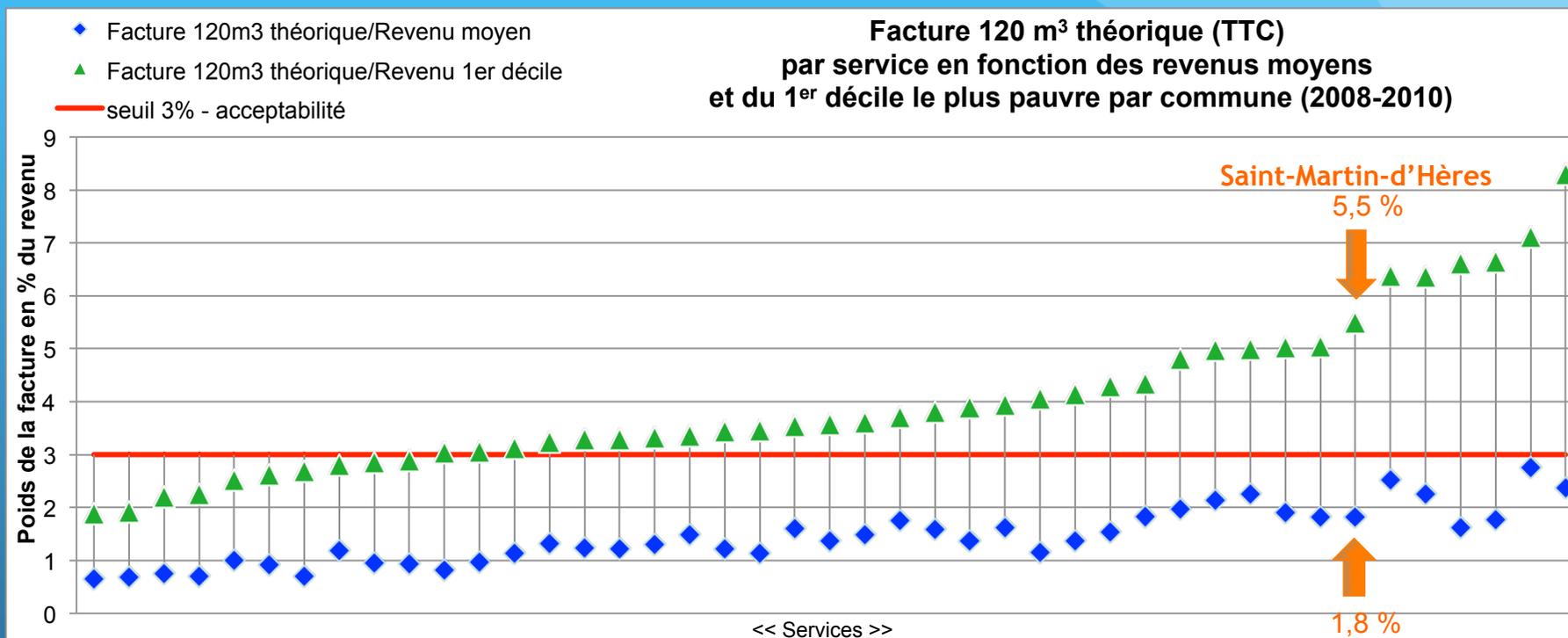
Les dispositifs d'aides sociales éventuels ne sont pas pris en compte dans le calcul

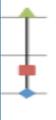


Facture Eau + Ass actuelle < 3% des revenus moyens et médians des ménages (et pour  $\frac{3}{4}$  des revenus des ménages les plus pauvres)

# Acceptabilité sociale des prix théoriques

10 échelle individualisée  
« communale »



à chaque «  » correspond un service  
(pas de pondération en fonction de la taille)



Les dispositifs d'aides sociales éventuels ne sont pas pris en compte dans le calcul



Facture Eau + Ass théorique > 3% pour les 2/3 des ménages les plus pauvres

# Acceptabilité sociale du prix actuel et échelle « mutualisée » théorique

Le changement d'échelle influe sur la  
soutenabilité sociale du prix de l'eau

Dans l'hypothèse d'un prix de l'eau mutualisé (prix théoriques)

- 27 factures dépassent la convention de 3% du revenu (contre 33 dans le cas contraire)
- 2 factures dépassent 6% du revenu (contre 6 factures dans le cas contraire)

Postulats de départ

- Le changement d'échelle permet de renforcer les investissements de renouvellement sur certaines communes et de les différer sur d'autres territoires, et ainsi d'améliorer la soutenabilité pour une majorité d'utilisateurs et non ceux d'une commune en particulier
- Existence d'un calcul harmonisé du prix de l'eau et d'un prix unique de l'eau à l'échelle globale du périmètre

## Echelle “communale” - Quels impacts sur les prix à moyen ou long terme pour les services ?

- Les tarifs actuels ne prennent pas suffisamment en compte l'approche renouvellement du patrimoine
- Les problématiques sociales sont principalement présentes en zones urbaines mais des dispositifs d'aides spécifiques type CCAS peuvent exister

## Changement d'échelle - Quels impacts sur les prix à moyen ou long terme pour les services ?

- Eviter des dispersions futures du prix de l'eau trop importantes
- Garantir l'acceptabilité sociale des hausses du prix de l'eau

# Enjeux de l'étude à l'échelle locale

## Quel intérêt pour un service ? L'exemple de Saint-Martin-d'Hères

- Meilleure compréhension de la situation du service dans l'agglomération
- Bénéficier d'un aperçu des impacts du renouvellement du patrimoine sur le prix de l'eau et son acceptabilité par les usagers
- Identification des problématiques sociales probables (à Saint-Martin-d'Hères, en dépit d'un prix de l'eau modéré)



Appui à la réflexion concernant la partie eau potable de la facture payée par l'utilisateur

## Quelles réflexions pour le service ?

- Tarification progressive ? Tarification sociale ?
  - 1ère étape : tarification progressive (2014)
  - 2ème étape: expérimentation d'une tarification sociale (Loi Brottes)

# Limites de l'exercice

## Importance du nombre de services étudiés (50 services)

- impossibilité d'accéder à un niveau de détail suffisant permettant l'expertise
- difficulté de répondre à la « demande sociale » dans le cadre d'une recherche-action

## Méthode utilisée concernant la durabilité économique

- comparaison de coûts théoriques et des valeurs comptables (on estime que le renouvellement est effectué à l'identique or ce n'est pas le cas)
- variabilité locale de la valeur du patrimoine et des durées d'amortissement non prise en compte de la comptabilité des délégataires
- la rationalisation éventuelle du périmètre et des acteurs influent sur la démarche
- l'exercice se limite à des données recueillies sur 3 ans

## Méthode utilisée concernant la durabilité sociale

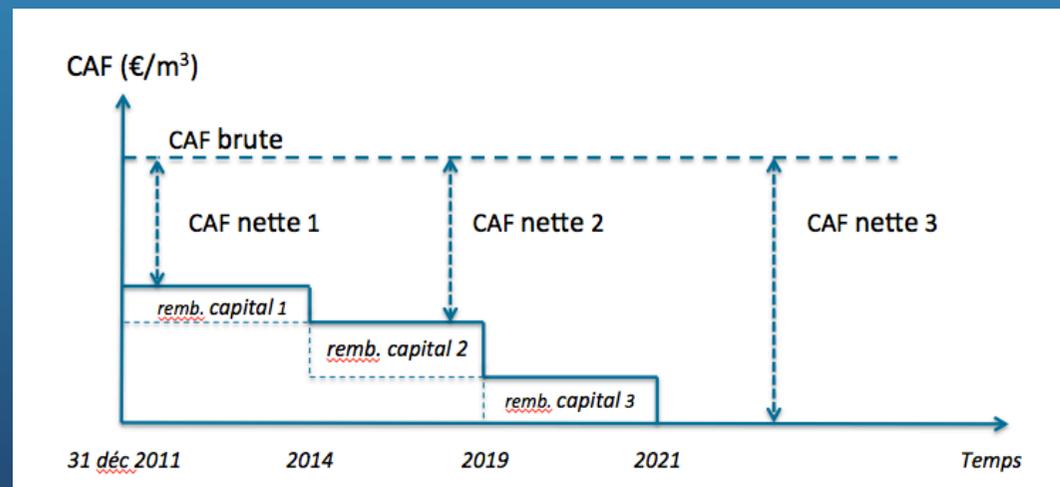
- intérêt d'approfondir l'étude sur l'acceptabilité sociale
- consommation non homogène sur le territoire (Grenoble : 50% < 40m<sup>3</sup>)
- mener une enquête sociologique pour comprendre les problématiques sociales du territoire

Les éventuelles aides sociales ne sont pas prises en compte dans les revenus

# Bilan

## Les suites du travail....

- Prendre conscience de l'intérêt d'harmoniser la construction du prix de l'eau afin d'avoir des services "comparables" et de pouvoir à termes penser une harmonisation du prix de l'eau
- Poursuivre l'étude en 2014 en répondant aux limites identifiées dans le cadre de l'étude
  - Retraitement des flux financiers externes aux services (TVA, Agences de l'Eau, Assainissement etc.)
  - Préciser la nature des PPI (distinguer renouvellement/investissement)
  - Approfondir l'analyse financière (méthode de calcul de la CAF, approfondir l'analyse de la dette).
- Intégrer une hypothèse d'extinction de la dette
  - Conséquence : augmentation de l'autofinancement



# Objectifs 2014

## Les suites du travail....

- Intégrer les différents chantiers menés par les adhérents au sein de la CEP depuis 2010 au moyen de diverses hypothèses territorialement pertinentes

- Gros consommateurs : évolution des consommations, départ ou autonomisation de certaines entreprises etc.

- Droits d'eau : hypothèse de suppression des droits d'eau sur le périmètre de l'étude

- Grande sécurisation : hypothèse d'une sécurisation partielle ou totale de l'alimentation en eau sur le périmètre de l'étude

- Durabilité sociale : hypothèses de mise en place de différents mécanismes d'aide sociale

- **Objectif final**

- Mieux comprendre les mécanismes de soutenabilité économique et sociale des services à différentes échelles.

- Cerner quels enjeux futurs pourraient être particulièrement déterminants afin d'assurer la durabilité des services ? Stimuler la réflexion au sein des services adhérents à la CEP

**COMMUNAUTÉ DE L'EAU POTABLE**

Région Urbaine de Grenoble

Merci pour votre attention